

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
FRANÇOIS-PIERRE NADEAU	1.1	Maire	10 400	5 200		
JEAN-MARC BENOIT	1.2	Conseiller	3 583	1 792		
RENÉ LEBLANC	1.3	Conseiller	3 600	1 800		
BRUNO BOUTIN	1.4	Conseiller	3 633	1 817		
JEAN-FRANÇOIS HAMEL	1.5	Conseiller	6 700	1 850		
AUDE FOURNIER	1.6	Conseiller	4 467	2 233		
JEAN-FRANÇOIS HAMEL	1.7	Maire	2 100	1 050		
JENNY MARTINEAU	1.8	Conseiller	767	383		
HUBERT PROVENCHER	1.9	Conseiller	767	383		
FRÉDÉRIC GOUIN	1.10	Conseiller	767	383		
CATHERINE LEMAY	1.11	Conseiller	767	383		
STÉPHANE BEAUDOIN	1.12	Conseiller	733	367		
	2		38 284	17 641		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).